



348232 - Le jugement de l'investissement et de marketing dans la société Silwana Diamond

question

Il y a une société dénommée Silwana Diamond pour investissements agricoles , productions animales, exploration de l'or et produits islamiques.

Elle a ouvert la porte de l'investissement par des actions. La nouvelle monnaie de la société est numérique. C'est le google coin. L'investissement se fait comme suit: pour acheter une action à la société, on paie une somme inférieure à 500 euro et attend l'an 2027 avant de pouvoir revendre l'action selon la durée du contrat liant l'actionnaire à la société. L'action peut produire plusieurs fois plus que sa valeur initiale comme elle peut valoir moins ou égale, selon l'état du marché. Il existe un système de régulation selon lequel si on invite 3 personnes avant l'expiration d'un délai de 90 jours, on obtient un salaire mensuel fixe durant 7 années. Ce salaire varie entre 7 et 10 pour cent de la somme qu'on a investie et 5 pour cent de la somme investie par les individus qu'on a invités et 5,2 des invités suivants. Si le délai de 90 jours expire sans que je trouve 3 invités, mon compte demeure compte investissement 2027 et je ne recevrai pas un salaire marketing. Comment juger un tel investissement? Comment juger une telle opération de marketing? Existe-t-il un lien entre le salaire de marketing et la somme investie? L'opération relève-t-elle de l'usure?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, conditions d'investissement dans les sociétés

Pour pouvoir investir dans une société quelconque, il faut s'assurer de la réunion des conditions que voici:



1.La licité du domaine d'investissement. En effet, il faut être sûr que la société investit ses fonds dans des projets agricoles et dans les ressources animales comme déclaré, et de la licité du commerce qu'elle fait sur l'or. Car la vente de l'or contre de l'or doit se faire avec remise physique des objets de l'échange non par Internet puisque ce serait de l'usure.

2.La non garantie du capital.Nous avons vu dans l'annonce que le capital est garanti. Ce qui invalide le partenariat et constitue un motif de l'interdiction d'y participer.Car un capital garanti est un prêt. Quand on en fait une condition et y ajoute l'obtention d'un bénéfice, on se retrouve avec un prêt usurier interdit.

3.Nécessité de se mettre d'accord sur un pourcentage des bénéfices et non du capital.Aussi faut-il prévoir dans le contrat d'investissement le pourcentage des bénéfices revenant à la société et celui revenant aux actionnaires.

4.Que la société s'éloigne de contracter des prêts usuriers et de déposer ses fonds dans des comptes impliqués dans l'usure.Si elle le fait, elles utilisent des actions mélangées. Or une résolution de l'Académie islamique de jurisprudence interdit les actions mixtes. Voir la réponse donnée à la question n°[112445](#) .

Vous pouvez savoir si la société emprunte ou reçoit des dépôts usuriers ou pas en vous référant à son rapport annuel d'activités.

Nous disons tout cela en supposant qu'il s'agisse d'une société sérieuse disposant de rapports annuels d'activités. La présente société n'a pas affiché rien de tout cela sur son site officiel?!

Nous conseillons toute personne qui désire acquérir des actions dans une société de demander son rapport annuel d'activités pour les années précédentes puisque les Etats obligent toutes les sociétés de publier de tels rapports qui prouvent la véracité des prétentions d'une société dans le domaine de l'investissements et dans d'autres activités.Les rapports permettent encore de savoir si une société place ses fonds dans des titres usuriers ou activités prohibées ou pas.

Il ne vous est pas permis d'investir dans une société avant de vous assurer de la réunion des



conditions que voilà.

Deuxièmement, le jugement du marketing digital

Il est interdit de souscrire dans ledit marketing car il repose sur le jeu de hasard. Il en est de même de toute opération de marketing qui exige du participant une somme à payer ou l'achat d'un produit ou l'acquisition d'une action ou d'autres (contreparties) Car le jeu de hasard englobe toute opération pouvant entraîner soit une perte réelle , soit un profit potentiel.

Le marketing qui passe par les monnaies électroniques ou la minéralisation est interdit car on ne peut y participer qu'en donnant de l'argent soit à travers des frais d'adhésion, soit ou le prix d'un produit ou la valeur d'une action ou d'autres contributions. C'est toujours de l'argent donné dans l'espoir d'en recevoir davantage en invitant d'autres à faire de même. Or cela peut se réaliser ou ne pas se réaliser. Ce qui est le vrai jeu de hasard. Le produit est un simple astuce. On le vend à un prix élevé qui n'est accepté par le client qu'à cause des commissions de marketing qu'il espère obtenir. Ces commissions sont visées en soi puisqu'elles constituent le principal objectif de l'investisseur.

Allah le sait mieux.